

: - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - : - :

Le lundi 28 septembre 2026 à 19 h dans la salle André Buissonnière

Veuillez agréer l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maïse



- 1- Délégations du Conseil Municipal au Maire – Annulation et remplacement de la délibération 2026/03-08
- 2- Autorisation de signature d'une convention de servitudes avec Enedis sur les parcelles ZK 341 – 372 – 375 – 557 situées Rue de la Mairie
- 3- Autorisation de signature d'une convention d'assistance informatique (support technique) avec Allier Bourbonnais Territoires
- 4- Autorisation de signature de la convention d'adhésion à la médiation préalable obligatoire et médiation conventionnelle proposée par le Centre de Gestion de l'Allier (CDG 03)
- 5- Autorisation de signature de la convention d'adhésion au dispositif du CDG 03 de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes
- 6- Autorisation de signature de la convention de partenariat « Remobilisation des allocataires du RSA » avec le Conseil Départemental de l'Allier
- 7- Autorisation de signature d'une convention de groupements de commandes en vue d'une gestion mutualisée des marchés publics avec Vichy Communauté et la ville de Vichy
- 8- Participation au Fonds de solidarité logement pour l'année 2026
- 9- Octroi d'une subvention exceptionnelle à l'association « Corinne Martin »
- 10- Location de la salle polyvalente : régime de la franchise en base de TVA

Informations et questions diverses

Rappel

Afin de pouvoir répondre aux questions pouvant être posées, celles-ci devront être remises impérativement et au plus tard 48 h avant la date de la réunion du Conseil au secrétariat de la Mairie.